



L'évaluation sommative

publié le 25/08/2021

Descriptif :

Présentation de l'évaluation sommative.

Sommaire :

- Définition
 - Quand procéder à l'évaluation sommative ?
 - Quels intérêts pour l'enseignant ?
 - Quels intérêts pour l'élève ?
 - Comment construire et utiliser une évaluation sommative ?
 - Quelle forme pour l'évaluation sommative ?
-

Partie 1 : Théorique

● Définition

Définition officielle : « Évaluation intervenant au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation afin de mesurer les acquis de l'élève ou de l'étudiant. » (*Bulletin Officiel n°33 du 20 septembre 2007*)

L'évaluation sommative est une forme d'évaluation qui permet donc de dresser un bilan de la maîtrise des connaissances et des compétences des élèves.

Elle doit être en cohérence avec l'évaluation formative.

C'est sans conteste l'évaluation la plus utilisée.

● Quand procéder à l'évaluation sommative ?

Cette évaluation intervient « au terme d'un processus d'apprentissage ».

Par conséquent, l'évaluation sommative peut intervenir à différents moments :

- Au cours ou à la fin d'une activité après plusieurs entraînements pour une compétence ;
- Après avoir acquis de nouvelles connaissances ou de nouvelles compétences ;
- A la fin d'une séquence.

● Quels intérêts pour l'enseignant ?

- Faire le point du degré de maîtrise des compétences et connaissances ;
- Repérer les élèves en difficultés ;
- Identifier les faiblesses et points forts de chaque élève ;
- Déterminer les élèves en difficultés ;
- Analyser les difficultés rencontrées par les élèves ;
- S'interroger sur son action pédagogique : la construction de l'évaluation convient-elle ? doit-on prévoir des activités de remédiation ? une aide personnalisée ?
- Mettre en place, si nécessaire des activités d'approfondissement ou de remédiation, d'aide personnalisée ;
- Assurer la continuité et la cohérence des apprentissages ;

- Renseigner élève / parents sur le niveau et l'évolution de l'élève ;
- Renseigner l'équipe pédagogique sur le niveau d'acquisition des compétences qui vont au-delà d'une année scolaire.

● Quels intérêts pour l'élève ?

- Avoir une information sur son niveau d'acquisition des connaissances et compétences ;
- Connaître ses points forts et points faibles ;
- Progresser en prenant appui sur les conseils / commentaires / activités de remédiations prodigués ou réalisées à la suite de l'évaluation sommative.

● Comment construire et utiliser une évaluation sommative ?

L'évaluation sommative est destinée à dresser un bilan des compétences acquises durant une période d'apprentissage donnée. Pour cela, il est indispensable qu'elle soit en cohérence avec les activités proposées et méthodes vues durant la période d'apprentissage mais aussi avec l'évaluation formative.

Il est conseillé de :

- déterminer les compétences à travailler et donc à évaluer par la suite, et ce dès la phase de préparation de la séquence ;
- cibler des critères d'évaluation à partir des compétences et connaissances travaillées durant la séquence ou période d'apprentissage, dès le début de la phase de construction de l'évaluation ;
- se poser la question de la forme ;
- informer les élèves sur le choix de l'évaluation et sur les critères afin de favoriser une situation de confiance.

● Quelle forme pour l'évaluation sommative ?

L'évaluation sommative peut prendre diverses formes :

- Contrôle de connaissances, par exemple un QCM ;
- Un contrôle d'automatismes ;
- Exercices de type résolution de problèmes liés à une situation professionnelle ou de la vie courante ;
- Activités expérimentales ;
- Comptes-rendus d'activités expérimentales en sciences.

Document joint



Avantages et inconvénients de l'évaluation sommative suivant les situations (Word de 15.7 ko)

Académie de Poitiers.